



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



REMISE DU PRIX ILAN HALIMI

Éric Dupond-Moretti,
garde des Sceaux, ministre de la Justice

Pap Ndiaye,
ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Rima Abdul Malak,
ministre de la Culture

Isabelle Lonvis-Rome,
ministre déléguée auprès
de la Première ministre, chargée de l'Égalité
entre les femmes et les hommes,
de la Diversité et de l'Égalité des chances

LA DILCRAH

La Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme a été créée en février 2012. Fin 2016, la Délégation interministérielle a vu son champ d'intervention élargi à la lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT. La DILCRAH est chargée de concevoir, de coordonner et d'animer la politique de l'État en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

Placée sous la tutelle du Premier ministre, la DILCRAH est dirigée par la Préfète Sophie ÉLIZEON, nommée en Conseil des ministres le 17 février 2021. Elle entre en fonction le 8 mars 2021.

LE RÔLE DE LA DÉLÉGATION

La DILCRAH exerce un rôle de conseil et d'animation auprès des ministères, notamment en matière d'éducation, de police et de justice mais aussi de culture, de politique de la ville, de numérique, d'outre-mer, etc.

Elle a notamment coordonné l'élaboration du plan national 2023-2026 de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine et du plan national d'actions pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT + 2020-2023.

La DILCRAH a vocation à être l'interlocutrice privilégiée des acteurs institutionnels et associatifs de défense des droits de l'homme et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

LE PRIX ILAN HALIMI

Le prix Ilan Halimi a été créé en 2018 par la DILCRAH dans le cadre du plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020.

Il porte le nom d'Ilan Halimi, jeune français enlevé, séquestré et torturé, mort de la haine antisémite. Il avait 23 ans, il est celui qui pourrait être notre frère, notre cousin, notre ami.

Ce prix vise à récompenser celles et ceux qui se mobilisent et qui, par leur créativité et leur inventivité, s'engagent pour faire reculer les préjugés.

Il s'agit de mobiliser et récompenser des collectifs de jeunes de moins de 25 ans, dans un cadre scolaire ou non, accompagné d'un majeur référent ayant réalisé une action contribuant à faire reculer les préjugés racistes et antisémites. Cette action peut par exemple relever des champs culturel, sportif, numérique ou d'interventions auprès du public.

Le jury est composé de personnalités du monde du sport, de la culture, de l'éducation, de la citoyenneté et de l'engagement.

GRAND PRIX

« Dans leurs Yeux », Centre Scolaire du quartier mineur du centre pénitentiaire de Liancourt (Oise)

Le projet a vu le jour pour répondre à une série d'altercations à caractère raciste entre détenus du quartier mineur du centre pénitentiaire en leur donnant des connaissances historiques sur la création des stéréotypes.

Ces jeunes détenus ont conçu une exposition interactive de huit affiches, un questionnaire et un quiz sur les préjugés racistes et antisémites.

La réalisation visuelle du projet a été confiée à une classe d'un lycée professionnel en graphisme de l'Oise, dans le cadre de travaux sur les préjugés.

L'exposition, le questionnaire et le quiz ont ensuite été soumis à une classe élémentaire comme porte d'entrée à un projet plus global sur le harcèlement.

Le jury a été touché par l'implication originale de jeunes détenus qui répond à une réalité : le racisme en prison. Il a vu dans ce projet une grande valeur pédagogique et préventive et la possibilité de décliner le modèle (quizz, affiches). Le jury a été particulièrement sensible à la pluralité des publics impliqués, au travail collectif entre ces publics qui normalement ne se croisent pas.

PRIX DU JURY

« Les Xénophobes Anonymes », Centre Social Simone Veil à Angerville (Essone)

Un groupe de 5 jeunes du centre social ont créé un projet audio-visuel autour du concept de cohésion. Ce court-métrage fictionnel est inspiré du concept des Alcooliques Anonymes, et adapté à la xénophobie. Une séance des Xénophobes Anonymes y est mise en scène au cours de laquelle deux morceaux de rap/slam, composés par les jeunes y sont interprétés.

Le jury a apprécié le format très original, ludique et malin, qui entrecroise, musique, humour noir et pédagogie ainsi que la grande qualité des textes, de la réalisation de la vidéo et de l'implication des deux jeunes rappeurs.

« Petit musée pour la paix », École élémentaire Joliot-Curie à Bagneux (Hauts de Seine)

Des élèves d'une classe de CM1/2 ont créé un « petit musée pour la paix », où sont exposées une trentaine d'œuvres qu'ils ont réalisées. Ce musée, situé au cœur de la cité de la Pierre Plate, où fut séquestré Ilan Halimi, aborde les questions de discriminations, racisme, et antisémitisme à travers l'Histoire. Les visites – de parents d'élèves, habitants de la cité, élèves du collège à proximité, toutes les classes de l'école élémentaire – ont été assurées par les élèves eux-mêmes, prenant le rôle de conférenciers de l'exposition.

Le jury a été touché par la démarche de transmission par la jeune génération dans ce quartier de la Pierre Plate, traumatisé par le drame d'Ilan Halimi.

« Autour de la mémoire d'Ilan Halimi », Lycée Jean Guéhenno à Saint-Amand-Montrond (Cher)

Le projet, mené par 7 élèves de terminale du lycée professionnel est articulé autour de la mémoire d'Ilan Halimi et de l'histoire de la Shoah sur leur territoire.

Projection-débat du film « 24 jours », visites des lieux de mémoire de la 2nde Guerre Mondiale sur leur territoire (découverte des puits de Guerry où 34 juifs furent jetés vivants), porte-à-porte dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) afin de sensibiliser les habitants à l'antisémitisme et à l'histoire d'Ilan Halimi, publication d'un numéro spécial du journal du lycée sur ce thème.

Point d'orgue du projet, les élèves ont obtenu du maire de la ville la dénomination d'un square au nom d'Ilan, inauguré le mardi 6 décembre 2022 au cours d'une cérémonie publique.

Le public a apprécié les nombreuses situations pédagogiques qui prouvent que le projet s'inscrit dans un temps long et dans le territoire. L'implication de ces jeunes en lycée professionnel et en territoire rural, notamment pour la nomination du square est très touchante.

“

Il y a 17 ans, le supplice d'Ilan Halimi, torturé et assassiné parce que juif, avait choqué la France. Aujourd'hui, les initiatives que nous avons récompensées sont les plus belles réponses que nous pouvons offrir aux barbares qui ont commis cet affreux crime antisémite.

Ce prix du nom de ce jeune homme de 23 ans tué alors qu'il avait toute la vie devant lui, témoigne de notre volonté à tous, l'État en premier lieu mais aussi le corps enseignant, le secteur associatif, de sensibiliser notre jeunesse à l'importance de lutter contre toutes les formes de haine raciale. Pour qu'Ilan Halimi ne soit pas mort en vain.

Éric Dupond-Moretti,
garde des Sceaux, ministre de la Justice

“

Ilan Halimi a été torturé et tué parce qu'il était juif. Sans relâche, continuons à honorer sa mémoire et à mobiliser la jeunesse pour faire reculer les préjugés racistes et antisémites.

Aujourd'hui, remettre le prix spécial du jury du Prix Ilan Halimi à la classe de CM2 de l'école Joliot-Curie de Bagneux est une belle leçon d'espoir ! À quelques pas du lieu de l'assassinat d'Ilan Halimi, 17 ans après le drame, ce « Petit musée pour la paix » a tout d'un grand musée de la mémoire, un lieu où la laïcité, la tolérance et l'ouverture à l'autre se transmettent, par la culture, dans le dialogue et l'émotion.

Rima Abdul Malak,
ministre de la Culture



“

L'École joue un rôle essentiel dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. En préparant à une citoyenneté respectueuse et tolérante, elle forme des générations d'élèves engagés pour une société plus juste et plus unie. Elle le fait chaque jour et encore plus aujourd'hui, en encourageant ses élèves à participer au prix Ilan Halimi.

Avec ce prix, nous récompensons les jeunes s'engageant contre l'ignorance et les préjugés qui ont mené il y a 17 ans à la mort d'Ilan Halimi, enlevé, torturé puis tué parce que juif.

Les travaux de mémoire et d'action qui lui sont attachés permettent à des jeunes de lui rendre hommage en accomplissant une mission si nécessaire, dont je souhaite que chacun mesure la portée.

À travers des projets comme ceux qui sont reconnus aujourd'hui, nous nous rappelons que nous devons inlassablement enseigner aux jeunes générations les droits humains, le respect de chacun et la fraternité.

Pap Ndiaye,
ministre de l'Éducation nationale
et de la jeunesse

“

Il y a 17 ans, la haine crasse et les clichés antisémites venus des bas-fonds de l'Histoire se rappelaient à nous.

Ilan Halimi était torturé et tué parce que juif.

Cette ignominie, nous devons la regarder en face. La regarder en face, c'est éduquer notre jeunesse. C'est prévenir et sanctionner la haine.

La lutte contre la haine raciste et antisémite doit demeurer notre priorité. C'est le sens du Prix Ilan Halimi.

Isabelle Lonvis-Rome,
ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

